

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE

**ALLOCUTION
DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU BUDGET**

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE
SIGNATURE ET DE REMISE DU CAHIER
DES CHARGES DES VIII^{ème} JEUX DE LA
FRANCOPHONIE DE 2017 AU SIEGE DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE
LA FRANCOPHONIE**

Le lundi 07 avril 2014, à 16 heures

- **Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;**
- **Monsieur l'Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;**
- **Monsieur le Ministre d'Etat,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps diplomatique ;**
- **Monsieur le Directeur du Comité International des Jeux de la Francophonie ;**
- **Chers amis des Medias ;**
- **Honorables invités, Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais saisir l'opportunité que m'offre cette importante cérémonie pour adresser les salutations fraternelles de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, à **Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF**, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Il me charge également, **Excellence**, de réitérer, à travers l'OIF, la gratitude du Gouvernement et du Peuple ivoiriens à l'ensemble des 77 Etats membres, pour la confiance témoignée à la Côte d'Ivoire en lui attribuant l'organisation des VIIIème Jeux de la Francophonie.

SEM le Président de la République vous adresse aussi ses chaleureuses félicitations pour le dynamisme nouveau que vous avez su insuffler à la Francophonie et pour votre **leadership des plus éclairés** à la tête de notre organisation commune.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'occasion est heureuse de saluer, une fois encore, l'excellence des relations entre la Côte d'Ivoire et la Francophonie. Ces relations sont fondées sur le désir commun d'orienter leur coopération vers des actions concrètes, pour répondre aux demandes pressantes exprimées par nos populations.

Je puis donc dire que l'offre de coopération francophone en Côte d'Ivoire se porte bien, très bien même, serais-je tenté d'ajouter. A preuve, le regain d'activités dans le domaine des projets et programmes de coopération que la Francophonie déploie, depuis ces dernières années dans notre pays. Je voudrais notamment citer, en vous remerciant vivement, le **Marché des Arts et du Spectacle Africain (MASA)**, le **Centre de Lecture et d'Actions Culturelles (CLAC)** et l'ouverture à Abidjan **d'un campus de l'université Senghor d'Alexandrie** en ce début d'année 2014, sans oublier l'appui important apporté par l'OIF pendant et après la sortie de la crise en Côte d'Ivoire.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire est consciente que le défi d'organiser ces VIIIème Jeux de la Francophonie est certes immense ; mais il est à notre portée, et l'ambition du Chef de l'Etat et du Gouvernement est de faire de ces Jeux une occasion de célébrer **l'excellence, la diversité, la solidarité, la Paix et la cohésion sociale.**

C'est d'ailleurs parce que nous croyons fortement que la cohésion sociale et la paix sont fortement tributaires de l'économie, que nous voulons faire des Jeux un projet structurant de développement économique et social, pour accompagner la grande vision du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, de « ***faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020*** ».

La dynamique de croissance, de progrès et de réalisation de grandes infrastructures socio-économiques dans laquelle la Côte d'Ivoire s'est engagée devrait lui permettre de disposer d'atouts réels pour offrir un cadre propice à

l'organisation de ces Jeux, afin, certes de favoriser les performances sportives, mais surtout de sceller l'amitié et la fraternité entre toutes les composantes de la jeunesse francophone.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Depuis l'attribution des Jeux à la Côte d'Ivoire, du travail a été fait dans le sens de donner forme à notre démarche. Le Président de la République a créé par décret en août 2013 le Comité National des Jeux de la Francophonie (CNJF) Côte d'Ivoire/Abidjan 2017.

C'est pour moi, le lieu de remercier le Directeur du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF) et son équipe, pour le soutien constant et **l'expertise que le CIJF** lui apporte, depuis le mois de septembre 2013, dans l'élaboration du cahier des charges de la VIII^{ème} édition des Jeux.

Le cahier des charges des Jeux de la Francophonie, Côte d'Ivoire/Abidjan 2017 que nous venons de signer est pour nous le document contractuel entre le maître d'œuvre

qu'est le CNJF et le maître d'ouvrage qu'est la Francophonie.

Nous pouvons considérer que ce point d'étape que constitue la signature du cahier des charges marque le lancement officiel des préparatifs de la 8^{ème} édition des Jeux de la Francophonie à Abidjan.

Je voudrais, pour terminer, vous donner l'assurance que l'Etat de Côte d'Ivoire reste engagé à faire de ces VIII^{ème} Jeux, **une grande vitrine de sa visibilité** dans le monde.

- Vive la Francophonie !
- Vive les Jeux de la Francophonie 2017 à Abidjan !

Je vous remercie de votre aimable attention.